

Lugduni civitatis. Cartul. lyonnais, t. I, n° 11, 22 juin 1092. — *Burgus... Lugduni intra Rodanum et Sagonam. — In burgo ultra Sagonam*. Donation de Lambert de Villeurbanne à Saint-Just, vers 1184, et contestation de 1217 relative à cette donation. *Cartul. lyonnais*, t. I, n. 150). Comment les bourgs en sont-ils sortis ?

La question est aussi délicate que celle de l'origine des églises. En effet, elle ne peut être résolue qu'à l'aide de quelques renseignements fournis accidentellement par les chartes du XIII^e siècle, donc tardifs, épars et incomplets, et la difficulté s'accroît du fait que la langue de ces chartes est très imprécise. C'est ainsi que le mot *vicus* qu'on y rencontre fréquemment peut signifier aussi bien un bourg qu'un chemin et que le mot rue (*rua*) ne désigne pas toujours une rue, ainsi qu'on l'imaginerait au premier abord, mais s'applique également à un domaine (*in terra que dicitur rua Olardo. Cartul. lyonnais*, t. I, n° 317, déc. 1237. *In vico dicto de rua Longi. Obit. de Saint-Pierre*, p. 56, n. 1). D'autre part, les deux seuls érudits sérieux qui se soient occupés de Lyon au moyen âge n'ont fait qu'effleurer la question. M. Guigue écrit simplement dans une note de son article sur les Recluseries (*Biblioth. hist. du Lyonnais*, p. 96, n. 1) que les bourgs étaient « adossés d'ordinaire aux remparts de la cité » avec une porte s'ouvrant sur la campagne et qui devint ensuite porte de la ville, et il cite le *Bourgneuf* sur la rive droite de la Saône, le *bourg de Seine*, le *bourg Saint-Vincent*, le *bourg Chanin*, dans la presqu'île, autour du vieux bourg de Lyon. M. Vermorel se borne à dire qu'en 1350 il n'y avait entre les deux fleuves que quelques groupes de maisons qui s'appelaient les bourgs de Seyne, du Bessart, de la Luyserne, du Puits-Pelu, des Alards, de Saint-Michel (*Plan topographique historique de la ville de Lyon en 1350*, p. 2).

J'ai cherché à traduire de mon mieux l'impression qu'avait produite sur moi l'étude attentive des documents ; mais en ce qui concerne l'aspect et le caractère des bourgs, aucune hésitation n'est possible. Les maisons des bourgs sont de véritables fermes, et leurs habitants cultivent la vigne. Les textes, même sommaires, qui décrivent ces maisons s'accordent pour les montrer, non point serrées les unes contre les autres, mais contigues à des jardins, des vignes, des verchères (*domum quamdam et curtile cum appenditiis... juxta vercheriam Mathie ex una parte et juxta vineam Girardi Piscardi. Cartul. lyonnais*, I, n° 417, avril 1247. — *Domos et quoddam curtile seu curtilia dictis domibus contigua seu adjacentia. Cartul. munic.*, n° LXXXIX, 4 oct. 1334-30 avril 1335. — *Viridario quod est... coherens domui retro quam inhabitat Guillema vidua. Cartul. Lyonnais*, II, n° 499, vers 1253, etc., etc.). Les maisons sont toujours avec jardin (*cum curtil, cum orto. Cartul. lyonnais*, II, n° 721, ann. 1279 ; *Obit. de Saint-Pierre*, p. 55, n. 1, etc.). Ainsi s'expliquent les vers d'Ambroise dans l'*Estoire de la guerre sainte* (vers 419-422) sur le séjour des croisés à Lyon :

E furent bien esmé (environ) cent mille,
Dont le plus gisoit par la vile.
Li rei ne furent herbergié
Ne en vile ne en vergié (ni dans la ville, ni dans les jardins).

Il est curieux de constater qu'il n'est question ni de la culture du blé (les